



## REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :  
Présents : 16  
En exercice : 17  
Votants : 16

L'an **DEUX MILLE VINGT TROIS**, le **JEUDI TRENTE MARS**  
le Conseil Municipal de la Commune d'ÉTAULES (Charente-Maritime), dûment  
convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle municipale, à 20 heures 30,  
sous la **présidence de Vincent BARRAUD, maire.**

Date de convocation du Conseil Municipal : **23 mars 2023**

Présents : 16

Votants : 16

BARRAUD Vincent, WATRIN Béatrice, ETIENNE Jean, TURPIN Sylvie, MOTARD Daniel, BOITIER Jean-Louis, FOUCHER Nicolas, BUREAU Nadia, GAURIVEAUD Jean-Jacques, AUTIN Martine, RENAUDIN Didier, BLAIS Céline, JEUNESSE André, GAGNADRE Josselyne, LOUIS Gilles, ~~AUDEBERT Délizia~~, de LACOUR SUSSAC Hugues.

Absents : AUDEBERT Délizia

Absents avant donné pouvoir : /

Secrétaire de séance : MOTARD Daniel

### DE 034-2023/03-012 DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU PRODUIT DES AMENDES DE POLICE- CREATION D'UN PARKING ALLEE DE LA FERME

Jean ETIENNE indique au conseil municipal que des problèmes de stationnement sont constatés allée de la Ferme, il rapporte que suite à une visite sur place on constate la possibilité de créer plusieurs emplacements de stationnement tout en conservant une perméabilité des zones traitées en stationnement. La création de ces 6 places de stationnement dégagerait la voirie des véhicules arrêtés à cheval sur la voie et le trottoir, redonnant ainsi à la voirie son caractère circulaire et permettant aux piétons de déambuler sur le trottoir ainsi libéré.

Le coût des travaux est estimé à 12.271,50 € HT soit 14.725,80 € TTC.

La création de ce parking pouvant être subventionnée par le Département au titre de la répartition 2023 du produit des amendes de police, il propose de solliciter l'aide du Département à hauteur de 40% du montant de l'opération soit pour 4.908,60 €.

*Le conseil municipal après en avoir délibéré par 16 voix POUR,*

- *DECIDE de solliciter une subvention auprès du département au titre de la répartition 2023 du produit des amendes de police pour la création du parking allée de la Ferme à hauteur de 40% du montant de l'opération estimé à 12.271,50 € HT soit pour 4.908,60€*
- *CHARGE le maire de mener à bien ce dossier*
- *ET L'AUTORISE à signer tout document nécessaire à intervenir pour mener à bien cette réalisation de parking*



Le Maire, Vincent BARRAUD.

Le secrétaire, Daniel MOTARD

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE	
Acte transmis au contrôle de légalité sous le n°	017-211701552-2023.....
Date de l'accusé de réception préfecture	
Délibération affichée le	jeudi 6 avril 2023
Document certifié conforme, le Maire, Vincent BARRAUD	

Hôtel de Ville